

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE PREAVIS No 48/2014

Demande de crédit pour le déplacement et la reconstruction du collecteur communal 2 situé au ch. de la Saugettaz

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le texte du préavis nous a été transmis par courriel le 28 octobre 2014.

La commission s'est réunie le lundi 3 novembre avec MM. Serge Sandoz, municipal, Bernard Imfeld, municipal, la commission ad-hoc et en présence de Mme Jacqueline Dieperink, présidente du conseil. Le rapport final a été approuvé par échange de courriels.

Commentaires

Ces travaux permettront de résoudre les problèmes dans la zone villas de la rue des Pâquis et sont nécessaires à la mise en valeur du PPA Pâquis.

Les travaux ont été régulièrement portés dans le tableau des prévisions d'investissement en annexe du budget 2015.

Le poste honoraires a fait l'objet de discussions. Il s'avère que le montant prévu a été calculé sur un montant des travaux avant la rentrée des soumissions. D'après les informations reçues de M. Sandoz, après consultation avec le bureau d'ingénieurs, les honoraires devraient être inférieurs de Fr. 5'000.- à Fr 10'000.- .

Conclusion

A l'unanimité des membres présents, la commission des finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal 48 / 2014, soit :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 520'000.- TTC destiné au déplacement et à la reconstruction du collecteur communal 2 situé au ch. de la Saugettaz.
- d'autoriser l'exécutif à amortir cet investissement sur une durée de 30 ans,
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché,
- de donner décharge à la Commission pour son mandat.

Commission des finances du conseil communal de Cheseaux :

M. Amintore Savini, président

Mme Martine Lob

M. Jean-Paul Bruand, rapporteur

